

Une aide aux victimes de braquages

L'Observatoire Amarok et ses partenaires ont lancé la Cellule de Coordination et d'Accompagnement de l'Hérault (CCA Santé 34).

S'appuyant sur des recherches scientifiques menées par l'Université de Montpellier (Chaire santé des travailleurs non-salariés), l'Observatoire Amarok a montré la nécessité de prendre en compte la souffrance (stress aigu) et les séquelles (stress post-traumatique) des chefs d'entreprise indépendants, victimes de violences, d'agressions et/ou de

braquage.

Moins protégés

L'étude de terrain montre que sur 13 commerçants et artisans braqués aucun n'a sollicité de structures comme des associations de victimes. Par ailleurs, les indé-

pendants ne consultent pas d'eux-mêmes un psychologue sauf en cas d'obligation légale. De plus, les travailleurs non-salariés sont souvent en position d'hommes ou de femmes-clés de l'entreprise. Une absence de leur part peut occasionner une perte de chiffre d'affaire.

Dispositif expérimental

La Cellule de Coordination et d'Accompagnement de l'Hérault (CCA Santé 34) est un dispositif, mis en place à titre expérimental pendant 12 mois. La cellule peut être contactée par le numéro vert 0800 501 201.